

LA GESTION DES EMPLOIS ET DES PARCOURS PROFESSIONNELS

G.E.P.P.

Réf. Défis CE – J09

PREREQUIS : ETRE REPRESENTANT DU PERSONNEL

DUREE DE LA FORMATION : 1 JOUR

OBJECTIFS :

La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) est une méthode pour adapter – à court et moyen termes – les emplois, les effectifs et les compétences aux exigences issues de la stratégie des entreprises et des modifications de leurs environnements économique, technologique, social et juridique. La GPEC est une démarche de gestion prospective des ressources humaines qui permet d'accompagner le changement.

Elle doit permettre d'appréhender, collectivement, les questions d'emploi et de compétences et de construire des solutions transversales répondant simultanément aux enjeux de tous les acteurs concernés : les entreprises, les territoires et les actifs.

1. LES ENJEUX DE LA GESTION DES COMPETENCES

- Mettre en place une gestion des compétences adaptée aux enjeux et besoins de l'entreprise.
- Simplifier et gagner du temps dans la phase de rédaction des référentiels de compétences.
- Élaborer des outils et référentiels adaptés

2. CONCEPTS ET PRATIQUES EN MATIERE DE GESTION DES COMPETENCES

- A quoi sert la gestion des compétences ? Définitions et concepts-clés
- Les « notions d'emploi-type », de « référentiel »
- La notion de « compétence » et les notions périphériques

3. LES OUTILS DE BASE DE LA GESTION DES COMPETENCES

- Le répertoire des emplois
- Le référentiel de compétences

4. ARTICULER LA GESTION DES COMPETENCES ET LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

- L'articulation entre emplois, compétences, et actions de gestion des ressources humaines :
 - Recrutement
 - Formation
 - Evaluation
 - Mobilité
- Construire un référentiel de compétences.